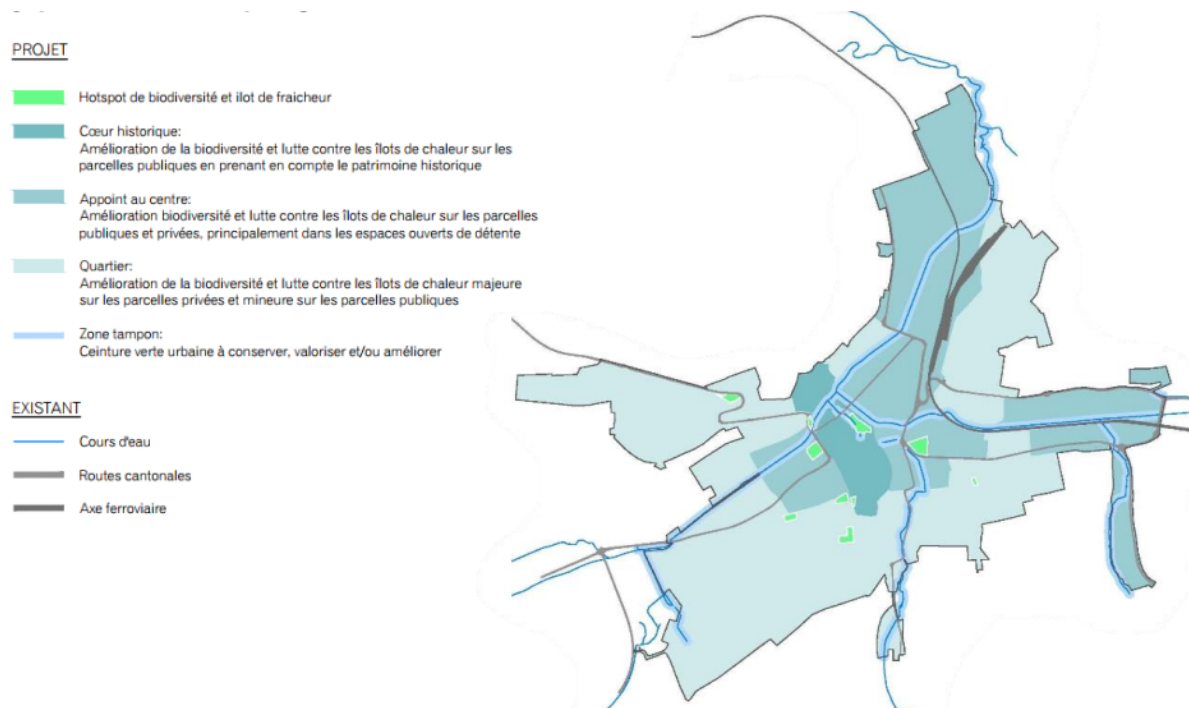




Projet A.03

## L'arbre et la nature en ville

*Le projet vise à élaborer un concept de gestion, d'entretien et de développement de la nature en ville au travers d'un plan directeur. Il s'agit d'élaborer des fiches techniques différenciées en fonction des types d'aménagements urbains, qui puissent s'intégrer dans les instruments de planification urbaine: Plan directeur d'aménagement, Plan directeur localisé, Plan d'aménagement local, Plan spécial (Plan de quartier). Un diagnostic de l'état initial doit permettre d'identifier la direction souhaitée et les espaces publics à améliorer d'un point de vue de la biodiversité et de la lutte contre les changements climatiques.*



*Schéma directeur ayant permis d'élaborer une stratégie de gestion de la nature en ville à l'échelle de la ville*

### Situation initiale

Le traitement de la thématique de la végétation se fait à l'heure actuelle en fonction de projets très localisés. Il n'y a donc pas de vue d'ensemble sur le territoire communal permettant une différenciation en fonction des caractéristiques des secteurs. De plus, le développement urbain est parfois exécuté par des privés. La Municipalité n'a actuellement pas les connaissances techniques pour mettre en place les outils réglementaires et légaux imposant une prise en compte de l'adaptation au changement climatique. Sur la base d'un diagnostic à effectuer de la situation actuelle, le projet prévoit l'élaboration d'un plan directeur de l'arbre et de la nature en ville, qui traite des qualités écologiques des espaces publics en donnant un objectif à atteindre. Ce nouveau plan devra préciser les opérations d'entretien du patrimoine végétal existant, et définir le meilleur outil à disposition pour imposer une qualité écologique adaptée au changement climatique pour le patrimoine existant et les projets à venir.



## Objectifs

- Adapter des mesures sur la base d'une vision globale afin de lutter efficacement contre le changement climatique en utilisant les caractéristiques locales
- Intégrer les mesures dans les outils légaux d'aménagement du territoire et assurer la prise en compte de la thématique sur l'ensemble du territoire communal
- Garantir le maintien et l'entretien du patrimoine naturel à long terme en développant des compétences à l'interne de l'administration communale

## Résultats

Le plan directeur renommé en cours d'étude « **Nature en ville** » de la Municipalité de Porrentruy se compose des trois documents suivants :

- **Dossier A - Introduction et diagnostic**

Le diagnostic se base sur un important travail de terrain et de recensement réalisé en 2019. Cet inventaire a permis d'analyser l'état existant de l'ensemble du patrimoine naturel sur le domaine public et de répertorier les îlots de chaleur présents en ville. L'analyse a habilement mise en lumière les bonnes et les mauvaises pratiques en termes d'aménagement routier et d'entretien des arbres.

- **Dossier B - Schéma et principes**

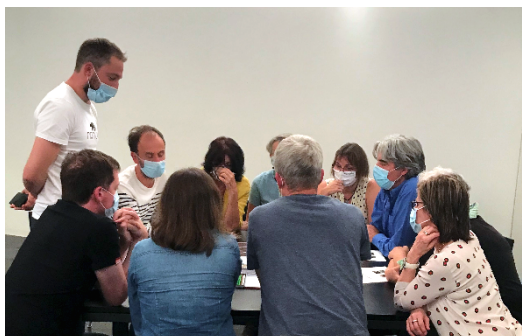
Sur la base du diagnostic, un schéma et des principes directeurs ont été élaborés afin de se doter d'une stratégie globale sur le périmètre bâti en matière d'amélioration de la nature en ville et d'adaptation aux changements climatiques. Ce dossier est principalement dédié à l'intention des autorités politiques et du personnel technique de l'administration.

- **Dossier C - Fiches de mesures**

Au total, 22 mesures en faveur de la biodiversité et de l'adaptation aux changements climatiques ont été identifiées et compilées sous forme de fiches techniques. En plus d'être utiles aux professionnels, ces fiches sont également destinées à la population. Elles offrent de nombreux conseils pratiques pour végétaliser et entretenir de manière durable son jardin et ses espaces extérieurs.

Il a été relativement aisé de mettre en évidence les potentiels d'amélioration de la nature dans l'espace public et sur les parcelles communales. Seulement, la proportion de terrains en mains communales sur l'ensemble du territoire bâti est assez faible. L'intervention chez les propriétaires privés s'avère donc essentielle pour s'adapter efficacement au réchauffement climatique. Deux orientations principales ont été développées :

1. **Des fiches de mesures** détaillées ont été rédigées afin de permettre à tout habitant d'avoir un guide pratique pour valoriser ses espaces extérieurs et favoriser la biodiversité autour de chez soi. Exemples d'actions concrètes : Plantation d'arbres, végétalisation des toits, ensemencement des prairies et des gazons, aménagements favorables à la faune, désimperméabilisation, etc.
2. **Des articles de règlement de construction** ont été élaborés pour contraindre les propriétaires fonciers à augmenter et à entretenir la part de surface verte favorable la biodiversité sur leur terrain. Ces articles seront intégrés au Règlement communal sur les constructions lors de la prochaine révision de l'aménagement local prévue dans deux ans.



*Photo prise durant les ateliers réalisés en 2020*

<sup>1</sup> Afin de favoriser le développement de la faune et de la flore en milieu bâti, la part de la surface en faveur de la biodiversité (SFB) doit être au minimum de 30% par rapport à la surface non bâtie de la parcelle.

<sup>2</sup> La SFB se calcule conformément à la directive du Conseil municipal « Surface en faveur de la biodiversité ».

*Extrait des propositions d'articles de loi*

Dans le cadre du projet de plan directeur, un important processus de consultation et participation a été mis sur pied afin de recueillir les avis et les attentes de la population de Porrentruy. Plusieurs ateliers participatifs sur le thème de la nature en ville ont été organisés dans ce sens. Les participants ont pu notamment se confronter aux difficultés liées au réaménagement de portions d'espace public au travers d'exemples et de projets concrets. La thématique de la biodiversité en ville a principalement attiré des citoyens déjà convaincus par l'effort collectif à mettre en oeuvre pour s'adapter aux changements climatiques. La sensibilisation du grand public a été, quant-à-elle, plus limitée.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du plan directeur, plusieurs essais de végétalisation ont été réalisés sur deux espaces publics au centre de la ville de Porrentruy. Ces tests avaient pour objectif d'observer le développement de la flore sur des sols de différente qualité, afin de sélectionner le revêtement végétal idéal pour les espaces publics grâce à des connaissances concrètes. Ils ont également permis de comparer les coûts financiers des différentes plantations, ainsi que de quantifier les efforts d'entretien et l'apport en eau nécessaires. Des panneaux informatifs ont sensibilisé la population à ces démarches.



*Extrait des planches d'essais avec à gauche une surface plantée, à droite un semis sur sol maigre et en arrière plan les décorations florales traditionnelles*



L'élaboration du plan directeur a été l'occasion de se doter d'une liste officielle d'essences d'arbres, d'arbustes et de plantes grimpantes autorisées à la plantation. Les espèces identifiées sont toutes indigènes et présentent des caractéristiques spécifiques pour résister aux changements climatiques, notamment une forte tolérance à la sécheresse et au gel tardif. A terme, tous les propriétaires fonciers devront obligatoirement sélectionner leurs plantations parmi les propositions listées. Toutefois, ils auront la possibilité de soumettre d'autres essences à l'administration communale qui statuera au cas par cas.

Les dossiers composant le plan directeur « Nature en ville » n'ont pas encore été validés formellement par les autorités cantonales. Les documents peuvent être demandé pour consultation à l'adresse email suivante : [uei@porrentruy.ch](mailto:uei@porrentruy.ch).

### **Caractère transposable du projet**

Les mesures proposées par le plan directeur « Nature en ville » sont transposables dans les villages et les villes ayant des caractéristiques climatiques similaires à Porrentruy. Les propositions d'articles de loi visant le Règlement communal sur les constructions sont, eux, à minima conformes au contexte jurassien. Il peut être nécessaire de les adapter pour être repris dans d'autres cantons.

### **Contact et informations sur le projet**

Titre : A.03 L'arbre et la nature en ville

Structure : Municipalité de Porrentruy, service UEI [uei@porrentruy.ch](mailto:uei@porrentruy.ch)

Contact : Jérémy Huber, [jeremy.huber@porrentruy.ch](mailto:jeremy.huber@porrentruy.ch)

[www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/mesures/pak/projekte-phase2.html](http://www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/mesures/pak/projekte-phase2.html)